



23 janvier  
**Vœux aux personnalités**

**RUNGIS EN MOUVEMENT** - Vote du budget primitif 2026

**COUP DE PROJECTEUR** - Les 10 ans du GEM

**VIE RUNGISSOISE** - Le CME à la Police municipale



rungis.fr

04

## RUNGIS EN MOUVEMENT

Vote du budget primitif

10

## COUP DE PROJECTEUR

Le GEM, 10 ans déjà !



21

## BON À SAVOIR

25

## SORTIR À RUNGIS

Théâtre, musique, culture et propositions des associations

18

## VIE RUNGISSOISE

Féeries de Noël

© P. Stisi  
© Henri Perrot

01.45.12.80.00 • **Directeur de la publication :** Bruno MARCILLAUD  
• **Responsable de l'Information :** Dalila CHAIBELAINE • **Rédactrice en Chef :** Sabine MOREUX • **Coordination :** Lucile NGUYEN - Frédérique BRUCKLER  
• **Conception graphique :** Elodie TORA • **Impression :** GRAPH BY LE REVEREND



Pour accéder au journal dans sa version audio, flashez ce code avec votre smartphone.



Accueil des personnalités politiques.

## VOEUX AUX PERSONNALITÉS

Vendredi 23 janvier, selon une longue tradition, le maire et les élus recevaient les personnalités du Territoire : ministre, député, élus du département, acteurs du monde économique et social, culturel, sportif, ainsi que tous les commerçants, artisans, professions libérales, professionnels de santé, prestataires et présidents des associations de Rungis.

Au cours de son discours, le dernier de la mandature, le maire a prononcé de nombreux remerciements, notamment à tous les représentants du monde économique et à Patricia Korchef-Lambert, première adjointe au maire et vice-présidente du Département en charge des sports, en remettant à chacun la médaille de la Ville. Mais aussi un vibrant merci aux élus qui ont cheminé ensemble durant ce mandat, aux agents municipaux, à leur directrice des Services, et un salut particulier, aux maires des deux villes jumelles : Stansted Mountfitchet et Buñol.



Remerciements aux responsables des instances économiques du Territoire (de gauche à droite : Laurence Faure (ADP), Jonathan Sebbane (SOGARIS), Nicolas Joly (ICADE) et Frédérique Wagon (SEMMARIS).



Présence des maires de Buñol (à gauche) et de Stansted Mountfitchet (à droite) et remise de la médaille de la ville à cette dernière.



Les jeunes élus du CME pendant leurs discours.



Patricia Korchef-Lambert reçoit la médaille de la Ville.

# Vote du budget primitif



Le 17 décembre dernier, Rungis votait le budget primitif 2026, dans une situation d'instabilité politique au niveau national, rendant difficile l'adoption de la loi de finances pour 2026.

**Bien consciente de cette situation, la Ville a voté un budget de reconduction, au périmètre similaire à 2025. Elle souhaite :**

- poursuivre les projets d'investissement en cours,
- procéder à une large revue de son patrimoine bâti pour anticiper les besoins futurs de la population,
- maintenir la poursuite d'économie d'énergie en proposant un schéma de décarbonation. Une nécessité urgente pour répondre rapidement aux événements climatiques qui remettent en cause le confort des usagers dans de nombreux bâtiments communaux.

**Cette politique d'investissement portera essentiellement** sur les bâtiments et espaces publics, mais également en matière d'acquisitions foncières.

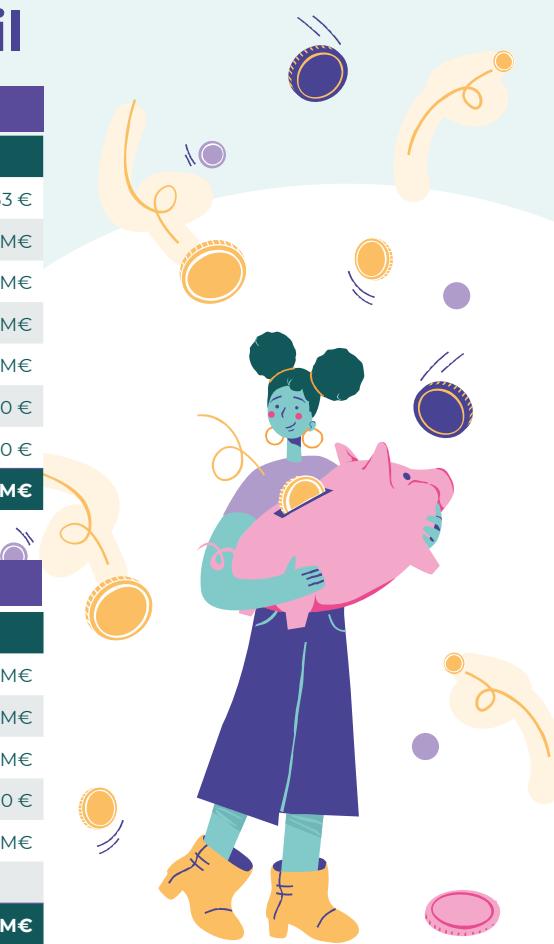
Par ailleurs, la Ville propose un budget construit sans hausse des recettes de fonctionnement. Aucune augmentation sur la fiscalité locale et la facturation ne sont envisagées pour 2026.

**Côté dépenses**, les différentes charges de gestion augmenteront de façon contenue afin de ne pas dégrader les équilibres financiers de la collectivité.

Si la prochaine loi de finances devait émettre d'éventuelles dispositions qui impacteraient la collectivité, la Ville adapterait évidemment le budget primitif voté en décembre 2025, par le biais de décisions modificatives ou d'un budget supplémentaire voté après les élections municipales de mars 2026.

## Le budget 2026 en un coup d'œil

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES 2026		RECETTES 2026	
Charges générales	8,65 M€	Atténuation de charges	47253 €
Charges de Personnel	15,75 M€	Facturation	1,90 M€
Atténuation de produits	7,25 M€	Taxes et Impôts	9,31 M€
Subvention	3,96 M€	Attribution de compensation	26,55 M€
Dépenses exceptionnelles	675 137 €	Dotation	1,4 M€
Provisions pour risques	820 000 €	Impôts indirects	370 000 €
Dotations aux amortissements	2,80 M€	Recettes exceptionnelles	332 060 €
<b>TOTAL</b>	<b>39,92 M€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>39,92 M€</b>



INVESTISSEMENT			
DÉPENSES 2026		RECETTES 2026	
Immo incorporelles	512 220 €	Dotation	1,20 M€
Subventions d'équipement	827 000 €	Subventions	2,44 M€
Immobilisation	8,64 M€	Dotation aux amortissements	2,80 M€
Immo en cours	5 M€	Résorption d'avances	500 000 €
Résorption d'avances	500 000 €	Emprunt d'équilibre	8,61 M€
Comptabilité distincte rattachée	3 775 €		
<b>TOTAL</b>	<b>15,55 M€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15,55 M€</b>

# FOCUS sur les principaux investissements prévus en 2026

## Requalification de l'Évasion

Le budget 2026 prévoit les crédits nécessaires à la fin des études de conception, à l'élaboration du dossier de consultation des entreprises et au lancement du marché de travaux. Un démarrage des travaux devrait être possible sur le dernier trimestre de l'année.

## Rénovation des vestiaires du Stade Lucien Grelinger

La réhabilitation, restructuration et l'extension des locaux du Stade Lucien Grelinger débuteront en janvier 2026.

De plus, les coûts liés à la mise en place des bâtiments modulaires nécessaires aux transferts des vestiaires pendant la période des travaux seront inclus au coût global de l'opération. Pour des raisons de planning de réalisation des travaux, un découpage des crédits est prévu jusqu'en 2027, année de réception estimée du projet.



## Entretien des bâtiments Rénovation énergétique

En plus des travaux réalisés dans le cadre d'autorisation de programme, la Ville souhaite réaliser des travaux de rénovation énergétique conformément aux objectifs fixés dans son plan de décarbonation des bâtiments communaux. Pour ce faire, un crédit d'un million d'euros est inscrit.

L'Hôtel de Ville fera également l'objet de travaux de rénovation des menuiseries extérieures, en vue d'améliorer l'isolation et le confort thermique du bâtiment. Enfin, la Bergerie et le logement du gardien feront eux aussi l'objet du remplacement de leurs menuiseries extérieures.

Des travaux de « relamping » sur plusieurs bâtiments communaux sont prévus (passage à de l'éclairage LED pour réduire les consommations).

D'autre part, dans le cadre de l'entretien courant des bâtiments, des enveloppes sont également prévues, notamment à l'espace du sport, pour des travaux de reprise de faux plafonds.

## Les écoles Le théâtre Arc-en-Ciel

Des travaux de confort thermiques, visant à limiter l'impact des fortes chaleurs sur les enfants et les personnels, sont prévus dans les écoles La Grange, Les Sources et Médicis. Une réhabilitation globale des sanitaires de l'École La Grange sera réalisée.

L'école des Antes fera quant à elle l'objet de travaux de rénovation globale à l'été 2026.

La rénovation de l'espace bar du Centre Culturel Arc-en-Ciel sera l'un des chantiers majeurs de 2026, les études de conception seront lancées en début d'exercice pour des travaux au second semestre.

# Subventions aux associations locales



## Culture et associations non sportives

Association PIANO PIANO	170 000 €
Club des amateurs de vin	2 000 €
Club du Temps libre de Rungis	23 000 €
Comédiens des Fontaines d'Argent	7 000 €
Des Fils et des Idées	600 €
Ensemble Harmonique de Rungis	15 000 €
Rungis Fréquence Vidéo	4 300 €
Société Historique et Archéologique de Rungis - SHAR	3 000 €
Thalie et Thalie junior	800 €
Union Nationale des Combattants - UNC	1 500 €
W ou l'Atelier d'écriture	1 800 €
Ballade Lyrique	350 €
<b>TOTAL</b>	<b>229 350 €</b>

## Éducation

Liste Autonome des Parents d'Elèves - LAPE	1 800 €
NOURE TE WOUTE - Tous pareils, tous différents	20 000 €
Coopérative scolaire École Médicis	1 335 €
Coopérative scolaire École des Sources	1 995 €
Coopérative scolaire École des Antes	3 330 €
Coopérative scolaire École la Grange	2 700 €
Grandir Ensemble	3 300 €
Rungis Rubik's Rallye	900 €
FCPE Collège des Closeaux	900 €
<b>TOTAL</b>	<b>36 260 €</b>

## Jeunesse

ESPOIR CFDJ PAEJ ESPOIR AERA Maison de l'Adolescent	4 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 000 €</b>

## Animations locales

Amicale des Jardiniers de Rungis	7 000 €
Vaincre à Rungis par vos Oboles Utiles les Maladies du Muscle -V.R.O.U.M.M.	22 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>29 000 €</b>

## Jumelage, Bien-être animal

Association pour la Sauvegarde des Chats Libres et Abandonnés de Fresnes - A.S.C.L.A.F.	1 500 €
Comité de Jumelage de Rungis	8 500 €
Faune Alfort	2 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 000 €</b>

## Divers

Association Prévention Routière	600 €
<b>TOTAL</b>	<b>600 €</b>

**TOTAL GENERAL DES SUBVENTIONS :  
865 480€**

## Santé, social et animation locale

Agence Départementale d'Information sur le Logement du Val-de-Marne - ADIL	500 €
Service Médico-social des Halles	21 000 €
Les Amis de la Maison des 13-17	1 500 €
Association Colibris de Rungis - GEM	13 200 €
Association Simon de Cyrène Rungis	19 000 €
Association de défense et de protection de l'enfance déficiente - ADPED 94	600 €
À Pas de Géant pour Maya	6 000 €
Les restaurants du cœur	6 000 €
Secours Catholique Délégation du Val-de-Marne	300 €
Société des membres de la Légion d'Honneur section du Val-de-Marne	200 €
Société Saint Vincent de Paul	400 €
SOS Amitié Paris Ile de France	400 €
Unité locale Fresnes-Rungis de la Croix Rouge Française	5 000 €
Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et /ou Handicapées - UNAFAM	400 €
Combat pour Marine	3 000 €
Comité des Fêtes	60 000 €
Confédération Générale du Logement du Val de Marne	300 €
<b>TOTAL</b>	<b>137 800 €</b>

## Sport

Team Rungis VTT	1 900 €
Les Mordus A2R - Les Mordus Amitiés Running Rungis	6 000 €
Golf Club de Rungis	4 500 €
Rungis Basket Ball - RBB	30 000 €
Association de Danse Sportive Rungissoise - ADSR	3 000 €
Academy Forme et Santé	2 000 €
La pétanque Rungissoise	3 300 €
Gymnastique Club Rungissois - G.C.R.	64 570 €
Karaté Shotokan Rungis - K.S.R.	14 000 €
Gymnastique Rythmique de Rungis	25 000 €
Association YOGA Rungis	5 000 €
Athlétique Fitness de Rungis	10 000 €
Country Line Dance Rungis	1 100 €
Association Sportive Rungis Judo	19 000 €
Rungis Ping	7 100 €
Rungis Volley-Ball	5 000 €
Boxe'N Cross Evolution	10 000 €
Tennis Club Municipal de Rungis - TCMR	25 000 €
Union Sportive de Rungis - USR	120 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>356 470 €</b>



# La nuit du sport du CDOS 94 à Rungis

En France, on le sait bien ; pour qu'un club sportif fonctionne et affiche des performances, il faut : des sportifs motivés, des entraîneurs, et des bénévoles qui ne comptent pas leurs heures. C'est l'alchimie entre ces trois éléments qui permet de faire émerger les graines de champions, qui poussent jusqu'à devenir de vrais médaillés olympiques.

Une fois l'an, le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val-de-Marne (CDOS 94) met à l'honneur tous ceux qui s'investissent et défendent les couleurs du sport sur notre territoire. Cette manifestation avait lieu le 19 décembre à Rungis ! Trois cents personnes ont été accueillies par les élus rungissois (le maire, la première

adjointe; vice-présidente départementale en charge des sports, et le conseiller délégué au sport), le président du CDOS94 et la DRAJES (délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport).

Cette soirée était aussi l'occasion de fêter les 50 ans du CDOS94 et de mettre également des Rungissois à l'honneur : tout d'abord tous les volontaires rungissois investis lors des JO de Paris 2024, mais aussi Fabienne Faucheur et Jean-Claude Servet au service depuis plus de 30 ans, respectivement de l'association de gymnastique artistique et celle du tennis de table.

Une ambiance festive et joyeuse pour célébrer le sport et tous ceux et celles qui le font vivre.



## Entrée en vigueur du PLUi. Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le 16 décembre dernier, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été adopté à une très large majorité. Il est le fruit de cinq années de travail, durant lesquelles, les maires des 24 villes, qui forment le territoire du Grand Orly Seine-Bière, n'ont pas ménagé leur peine.

Ce PLUi a été pensé, élaboré, corrigé pour répondre aux attentes essentielles des habitants : se loger, travailler, vivre dans un cadre de vie préservé, tout en affrontant les défis de notre époque. Un travail collectif fort : celui de penser l'avenir des 24 communes ensemble sans renoncer aux singularités et spécificités de chacune.

Ce PLUi affirme qu'il est possible de transformer, de densifier et de verdier un territoire, sans opposer écologie, logement et développement économique. Il incarne une méthode fondée sur la coopération entre les communes, la confiance et la responsabilité collective. Il fixe un cap pour les décennies à venir.

**Grand Orly Seine-Bière** est un territoire urbanisé à 94 %. Le choix de remettre la nature au cœur du projet urbain, non comme un décor, mais comme une infrastructure essentielle à la santé et au bien-être a prévalu dans l'élaboration du PLUi de ce territoire.

Ainsi :

- 22 hectares d'espaces verts sont programmés
- 1600 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers seront protégés, soit 28 % de plus qu'auparavant, tout en assumant **une vision exigeante de l'habitat** avec :
  - La création de 5400 logements par an, soit 54 000 d'ici aux 10 prochaines années, dont ¼ de logements sociaux.
  - Un habitat plus sobre, plus confortable, plus résilient, avec des logements mieux orientés, plus lumineux, ouverts sur l'extérieur, et pensés pour la neutralité carbone afin que la transition écologique soit juste et partagée par tous.

**Adopté en décembre 2025, ce PLUi est donc désormais en vigueur sur toutes les communes du territoire et régente les règles d'urbanisme de chacune.**

[https://www.grandorlyseinebievre.fr/  
plan-local-durbanisme-intercommunal](https://www.grandorlyseinebievre.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal)





## Bien vivre à l'école Tous unis contre le harcèlement scolaire

L'actualité focalise malheureusement souvent l'attention sur des drames provoqués par le harcèlement dans le milieu scolaire. Une violence fondée sur des rapports de domination, d'intimidation, qui envenime la vie et génère un impact sur la santé physique ou psychique de la victime.

Depuis longtemps, la Ville de Rungis prend à bras le corps cette question. Elle a d'abord mis en place des actions de prévention, pour les adolescents, les parents... Et depuis 2024, elle va plus loin.

Les services en lien avec la population ont mené ensemble et de manière transversale un travail de fond. 60 agents ont d'abord été formés grâce à l'association « Marion la main tendue » qui s'engage à protéger les enfants contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement. Une formation, pour sensibiliser et devenir plus prompts à déceler les signes d'un malaise ou d'une situation malfaisante, et donc plus réactifs et préparés à mettre en place une réponse efficace.

Un travail de sensibilisation a également été mené. Via d'une part des interventions de la police municipale, au sein des classes des écoles élémentaires et d'autre part l'organisation d'activités régulières au sein des accueils de loisirs, dès le plus jeune âge, sur l'empathie, la gestion des émotions pour favoriser le respect entre tous.

Après avoir bâti un plan d'actions communes à l'été 2025, il a été décidé, au sein de chaque accueil de loisirs élémentaire et du CISL, d'établir un « **référent de confiance** », bien identifié des enfants. Cette personne a pour mission de devenir **l'oreille attentive** pour l'enfant qui en ressentirait le besoin. Une personne à qui il pourra s'ouvrir s'il était l'objet d'une parole ou d'une attitude inappropriée, ou s'il découvrait de tels agissements à l'égard d'un camarade, ou bien encore s'il recueillait la confidence d'un proche...

En plus de ces actions concrètes, les élus et services de la Ville (éducation, jeunesse, sport, police municipale, restauration scolaire, structures culturelles) se sont associés à l'Education nationale pour rédiger ensemble **une charte rungissoise de lutte contre le harcèlement** (voir ci-contre).

Une charte où chaque article a été réfléchi, rédigé, corrigé pour être au plus près des besoins de l'enfant et pour répondre à la réalité du terrain. Une charte que chaque enfant et chaque parent devra formellement s'engager à respecter pour devenir des acteurs conscients et efficaces du bien-vivre ensemble.

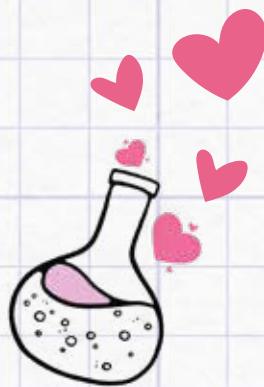
**À Rungis, c'est donc ensemble, qu'adultes et enfants, tous acteurs de l'alliance éducative, font face au harcèlement scolaire !**



# Charte de lutte contre le harclement

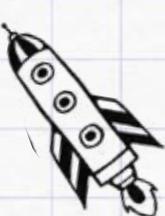
## Article 1

Je rejette toute forme de violence, qu'elle soit verbale, physique, psychologique ou morale.



## Article 3

J'accepte nos différences car elles sont source de richesses et nous rendent plus forts.



## Article 2

Je dis stop à l'isolement, je ne mets personne à l'écart et je veille à ce que chacun se sente inclus. Je suis bienveillant et solidaire.

## Préambule

Le harcèlement désigne toute violence répétée exercée par une ou plusieurs personnes à l'encontre d'une autre personne. Cette violence peut prendre différentes formes: verbale (menaces, insultes, moqueries...), physique (frapper, pousser, pincer, bousculer...) et psychologique (grimaces, gestes de rejet, isolement, propagation de rumeurs...).

Ces actes ont pour conséquence d'affaiblir, d'isoler ou d'humilier. Ils peuvent se produire dans tous les espaces où les enfants et les jeunes vivent, jouent ou interagissent.

Le harcèlement constitue une atteinte grave à la dignité, la sécurité et l'épanouissement des victimes. Il exige une réponse collective, durable et structurée.

Cette charte est née d'une volonté partagée d'écoute, de protection et d'engagement portée par tous les acteurs de l'alliance éducative rungissoise. Elle affirme le souhait d'un environnement sûr, bienveillant et inclusif où chacun peut évoluer en toute confiance.

Cette charte se veut un levier de prévention que chacun s'engage à respecter pour contribuer au bien-vivre ensemble. Elle constitue aussi un instrument protecteur sur lequel s'appuyer pour identifier, alerter et agir face aux situations de harcèlement.

## Article 4

Je respecte les règles de vie car elles permettent à chacun d'évoluer dans un cadre où l'on se sent respecté et en sécurité.

## Article 7

Je condamne toute forme de rumeur et je ne l'alimente pas. J'alerte les adultes pour stopper toute propagation.



## Article 5

Je refuse d'être spectateur et de cautionner par mon silence toute situation de harcèlement, j'avertis toujours un adulte.

## Article 6

J'interviens dès que je suis témoin d'une violence, par ma parole, mes actes ou en demandant l'aide d'un adulte. Je ne suis pas complice.

## Article 8

Je m'engage à ne pas faire aux autres ce que je n'aimerais pas que l'on me fasse.

## COUP DE PROJECTEUR



GEM,  
10  
ANS DÉJA !

Le 13 décembre dernier, 90 personnes avaient répondu à l'invitation du **GEM les Colibris de Rungis**, qui fêtait ses 10 ans, au prieuré Saint Grégoire, à l'entrée de Rungis. Dix années au cours desquelles, les Rungissois ont pris l'habitude de voir les personnes en situation de handicap dépendantes ou à mobilité réduite accompagnées, par l'équipe du GEM et des bénévoles, silloner les rues et se rendre dans les structures rungissoises: médiathèque, ludothèque, théâtre, paroisse... Beaucoup de visages sont connus et reconnus. Et il est fréquent, lorsqu'on les rencontre, de s'arrêter pour prendre un peu de temps à discuter et partager quelques nouvelles.

Le Gem, tout comme les résidents des maisons partagées Simon de Cyrène, auquel il est très lié, fait partie intégrante de la vie rungissoise.

C'est donc naturellement que plusieurs Rungissois souhaitaient s'associer à cette fête d'anniversaire et... découvrir les différents stands préparés, retrouver en photos ces dix années vécues, prendre part aux différentes activités, participer aux démonstrations de handi-escrime, de danse inclusive, de chorale, chanter à tue-tête tous les tubes du GEM - « Au Gem de Rungis » (sur l'air : « Aux Champs-Elysées ») et le bluzz du Colibri -. Et bien sûr, souffler avec Claudine et Françoise, la nouvelle et la première présidente du GEM, les bougies sur gâteau d'anniversaire. Un bel après-midi à quelques jours des fêtes de Noël !



## COUP DE PROJECTEUR





## Ils courent, ils courrent les Mordus !

Vous aimez courir, mais cela ne vous enchantera guère de courir en solitaire ? Vous aimerez courir, mais vous n'osez pas, après tant d'années à rester sédentaires ? Ne vous inquiétez pas ; l'association des **Mordus Amitié Running Rungis** (Les Mordus A2R) est sans doute l'association qui vous conviendra.

Connus sous le vocable « des Mordus », les adhérents sont de tous niveaux : « ce qui caractérise notre association, est bien le fait que tout le monde peut participer, que l'on soit un débutant, un ancien coureur qui s'est un peu oublié, ou alors un avaleur de kilomètres sur route ou sur chemin. Chez nous, surtout de l'entraide et de l'amitié ! On court ensemble, on se stimule et on avance ! » explique Ilona Fedaili Tomasik, la présidente.

Pour participer, il suffit de retrouver les équipes le samedi à 9h30 sur la place Louis XIII devant les fleuristes « Menthe Poivrée ». Et lorsque l'on se sent plus accros ou « plus en jambes », on peut prendre part aux autres rendez-vous donnés dans la semaine et le dimanche matin, et au cours de renforcement musculaire le mardi soir.

Tous les coureurs vous le diront : « courir c'est bien, mais c'est encore mieux lorsque l'on est " poussé " par une cause ». Aussi les Mordus participent-ils à des actions caritatives. On les a vus lors de la course « Octobre Rose »,

lors du Téléthon ou du Cross du Figaro avec la joëlette achetée par la Ville, et puis encore avec le GEM les Colibris, Simon de Cyrène et l'association « A pas de Géant avec Maya ».

Toutes les occasions sont bonnes pour offrir des kilomètres pour une bonne cause, mais aussi tout simplement pour être ensemble et s'amuser. Ainsi le 6 décembre, à l'occasion du Téléthon, 1180 kilomètres cumulés ont été parcourus pour une récolte de 1220 euros. Le lendemain, une belle équipe, déguisée en indiens et cow-boys participait à la Corrida de Thiais avec une joëlette pilotée par Antonin, et a pu monter sur le podium dans la catégorie Handisport.

L'association fondée en 2001 fêtera donc cette année ses 25 ans. Alors qu'on se le dise ! Il y aura encore des kilomètres festifs dans l'air !

**Pour en savoir plus :**

**Ilona Fedaili Tomasik** [lesmordusa2r@gmail.com](mailto:lesmordusa2r@gmail.com)



# Connaissez-vous le Kajukenbo ?

Le kajukenbo ? Un sport d'autodéfense né à la fin des années 1940 à Hawaï, dans un contexte de forte mixité ethnique. Une main d'œuvre importante, composée de Chinois, Japonais, Portugais, Espagnols, Nord-Américains et Philippins s'installait alors sur l'archipel, pour soutenir son développement économique. Chaque population apportait ses propres traditions d'art martial. Vers 1947, plusieurs instructeurs chevronnés de ces arts martiaux, conscients du potentiel qu'offrait le mélange de ces sports, créèrent un type nouveau de self défense à partir des concepts issus du karaté, du judo (et jujitsu), du kenpo et de la boxe. Prenez la première syllabe de ces mots et vous obtenez **Kajukenbo**.

Les grands maîtres qui pratiquent cette discipline vous expliqueront cependant que : « *le kajukenbo n'est ni un mélange, ni une synthèse de tous ces sports, mais bien une combinaison de concepts dans un seul style : efficacité et ouverture d'esprit* ».

À Rungis, une première école de kajukenbo s'est ouverte en 2000, puis s'est interrompue, pour rouvrir en 2014 avec trois nouveaux enseignants : Sébastien Pernot (4<sup>ème</sup> Dan), Olivier Robinat (4<sup>ème</sup> Dan) et Michel Montagnon (3<sup>ème</sup> Dan).

Le club compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents de 14 à 64 ans à parité hommes-femmes presque égale. Deux entraînements selon les niveaux ont lieu le jeudi soir et le samedi après-midi. On y travaille à partir de



## Charline, ceinture noire rungissoise de Kajukenbo

Charline, 30 ans, a commencé le Kajukenbo à l'âge de 8 ans, en accompagnant son papa, pratiquant la discipline dans le club rungissois. Malheureusement le club ferme un certain temps et à sa réouverture, il ne prévoit pas de section « enfant ». Il lui faudra donc attendre les années de lycée pour y revenir et ne plus lâcher ce sport, si ce n'est durant ses études qui la conduisent en province. Il faut cinq à six années pour préparer et obtenir une ceinture noire. Malgré les interruptions

contextes très actuels, en prenant en compte le pourquoi du mouvement, ses effets sur le corps, les réactions de l'agresseur, et comment la maîtrise de différentes techniques peuvent générer la stimulation du cerveau et donc, les actions réactives, qui offrent une défense maîtrisée. On travaille aussi, comment se prémunir et contrer des situations malheureusement récurrentes et en vogue, telles que les attaques au couteau.

Les « grades » au sein du kajukenbo sont quasiment similaires au judo : six ceintures (jaune, orange, violette, verte/bleue, marron en trois stades et noire) puis dix Dan.

Et ces dernières semaines, Charline Robinat, adhérente du club rungissois a obtenu sa ceinture noire. La première, depuis la réouverture du club !

**Renseignements et inscriptions :**  
**06.81.63.76.89 et kajukenborungis@gmail.com**

Introduit en France en 1999, le Kajukenbo est représenté par le **Kajukenbo Hawaïan boxing Self Defense** avec des maîtres comme Luis et Joe Diaz.

En France, on compte très peu de maîtres de haut niveau, ce qui rend la discipline relativement rare : seulement deux maîtres aujourd'hui sont 8<sup>ème</sup> Dan et deux maîtres 4<sup>ème</sup> dan. On sera donc très fiers d'apprendre que ces deux derniers enseignent dans le club rungissois !

dues aux aléas de la vie, elle s'accroche et prépare hardiment ce grade, qu'elle obtient fin 2025. Elle est aujourd'hui officier de Police, chef d'un service local de Police judiciaire et reconnaît tous les bénéfices que ce sport lui apporte : « *le Kajukenbo est un sport qui me convient parfaitement et qui m'accompagne dans ma profession. Il colle à la réalité et aux situations actuelles. C'est speed et percutant !* ». Son but désormais est de pouvoir à son tour enseigner cette discipline et transmettre aux autres ce qu'elle a reçu. « *C'est un long chemin d'apprentissage, mais c'est mon objectif* » Très déterminée, cette Charline !

# Ceinture noire à l'ASRJ

Il y a deux ans désormais, la section AMAR devenait **l'Association Sportive Rungis Judo** (ASRJ). Un club qui compte aujourd'hui 121 licenciés de 4 à 77 ans. Les cours sont dispensés tous les jours - sauf le mercredi et le dimanche - sur le tatamis de l'Espace du sport. Un professeur, un assistant et un service civique veillent à la progression de tous les sportifs et à la bonne logistique, au sein des cours et des divers déplacements. La toute jeune association vient de vivre « un moment historique ! », selon les propres mots de son

président Jean-Marc Dian, qui, très enthousiaste, a déclaré : « *Notre club, grâce au jeune Valentin Davenne, franchit une nouvelle étape. Valentin devient le tout premier judoka de l'ASRJ à obtenir la ceinture noire ! Un immense bravo à lui ! Je voudrais le remercier pour son engagement, sa persévérance et sa passion. Il est un bel exemple pour tous nos judokas. Félicitations champion !* » L'aventure ne fait que commencer !

**Renseignements et inscriptions : 06.06.58.59.16 et judorungis@gmail.com**



## VIE RUNGISOISE

10 décembre

### Noël au CCAS

C'est magique l'après-midi de Noël préparé par le CCAS ! 62 familles rungissoises y participaient ce 10 décembre. Tous les ingrédients étaient réunis pour rendre ce moment féérique et festif ! Dès 15h30, enfants et parents étaient accueillis à la Grange Sainte-Geneviève qui s'était

parée de ses meilleurs atours. Au programme : maquillage pour enfants, ateliers créatifs, sculpture sur ballons, visite du père Noël, goûter offert et surtout **distribution des cadeaux**.



11 décembre

### Médailles du Privé

Rungis est l'une des seules villes du Val-de-Marne à célébrer les médaillés du Travail !

Tout salarié non fonctionnaire peut recevoir « une médaille du travail », quelle que soit sa nationalité, s'il peut justifier d'un nombre d'années de service correspondant aux différents échelons de la médaille ou, s'il a durant ses années d'activité, rendu des services « honorables » ou bien

encore, s'il a pris des initiatives d'une qualité exceptionnelle dans sa profession. Les médailles sont remises aux bénéficiaires par l'employeur. Et le 11 décembre, les élus Rungissois recevaient les récipiendaires. Bruno Marcillaud a remis, à chacun, en mains propres, les diplômes délivrés par la préfecture. Félicitations à ces Rungissois pour leur engagement et leur fidélité au sein de leurs entreprises !



10 et 13 décembre

# Noël à la médiathèque, une multitude de propositions

Elle en avait prévu de belles choses,  
l'équipe de la Médiathèque pour permettre  
au plus grand nombre de vivre la joie de Noël !

## Mercredi 10 décembre

Les enfants et leurs parents pouvaient écouter les histoires racontées par Aline et Laura. Yeux écarquillés et oreilles grandes ouvertes, ils ont ri, tremblé et participé, car il fallait aider le Père Noël à distribuer les cadeaux aux bonnes destinations !



10h30



11h

Les jeunes élèves du Conservatoire offraient un concert « Noël du monde », ouvert à tous, durant lequel des airs connus et moins connus de différents pays ont ravi les cœurs. Un grand bravo à tous les jeunes musiciens et à leurs professeurs



## Samedi 13 décembre

La Compagnie « Dans les bacs à sable » a proposé aux 0-3 ans et à leurs parents de célébrer l'arrivée du père Noël en découvrant des chants et des danses du monde entier, de la Russie aux Antilles et de l'Afrique au Brésil. Un moment privilégié très apprécié des petits comme des grands.



15h30 puis 17h

Les enfants de 3 à 9 ans accompagnés de leurs parents ont découvert l'histoire de Nio, un enfant turbulent privé de cadeaux. Heureusement, sa rencontre avec Naya, une ballerine rock'n'roll, lui a permis de comprendre l'importance de l'amitié et le sens du partage. Un beau spectacle plein de tendresse de la Compagnie « *Dans les bacs à sable* », pour les petits, comme pour les grands.

16 décembre

## Un petit tour dans les crèches rungisoises

### En attendant Noël

Quelques jours avant la fête de Noël, enfants et personnels de la crèche « **Au fil de l'eau** » ont reçu les familles de l'unité Dune. Une bonne occasion pour réaliser ensemble de délicieux petits sablés et de jolies décorations de Noël. Le soir, tous étaient attendus pour déguster ces gourmandises, accompagnées d'un chocolat chaud et de saveurs au chocolat.

Belles activités également au sein de la **crèche Pain d'épices**, puisque les surprises se sont succédé avec notamment le 16 décembre, la journée de Noël organisée conjointement avec l'équipe de l'unité **Calisson**. Matinée « cinéma » et goûter avec les familles dans l'après-midi.



**Ce même 16 décembre**, confection de petits sablés avec l'équipe Nougatine.

Et au multi accueil, les parents étaient conviés à participer à la kermesse de Noël. Une maman a même proposé un atelier. Une première au multi accueil ; un moment de partage et de jeux sur le thème de Noël. Bien sûr !

Deux jours plus tard, l'ensemble de la Maison de la Petite Enfance accueillait la ferme Tiligolo et tous ses animaux à hauteur d'enfants.



17 décembre

## La Cabane aux contes de Noël à la Bergerie

Et pour poursuivre les festivités propres à Noël, le CCAS proposait aux seniors un temps festif autour de contes de Noël. Il était possible de venir avec ses enfants et petits-enfants. Ce moment convivial et intergénérationnel a été suivi d'un goûter de Noël.



## Le CME chez la Police municipale

Dans le cadre de leurs différents projets, les jeunes élus du CME ont rencontré les agents de la Police municipale. Un grand moment!

Ils avaient très soigneusement préparé leurs questions avant de pénétrer dans le poste de Police. Après une visite des lieux, place aux questions qui ont permis un vrai dialogue entre les enfants et les policiers. Il a ainsi été question des réseaux sociaux et de la loi qui va interdire leur pratique avant 16 ans, des codes de politesse pour éviter les incivilités, de la sécurité routière; les enfants ont ainsi été surpris d'apprendre que les trottinettes électriques étaient interdites avant l'âge de 14 ans. Et puis des dangers de la drogue (et notamment du protoxyde d'azote qui se répand à Rungis).

Une rencontre, qui fut un temps important, sur un ton chaleureux. Elle s'est d'ailleurs terminée par un bon goûter, pour lequel un des enfants avait apporté une grosse galette!



## Résultat du concours « Maisons décorées »

Malgré le froid, le vent et la pluie glaciale qui régnait ce 9 janvier, 41 Rungissois participaient à la remise des prix des maisons, balcons et résidences décorés, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le maire a remercié tous les participants pour leur investissement qui a permis de rendre encore plus belle, lumineuse et joyeuse, la ville de Rungis. Initiatives personnelles, familiales ou collectives, elles étaient toutes un régal pour les yeux!

**Le jury est passé entre le 13 et le 17 décembre,** à la nuit tombée, sans prévenir (bien sûr !) les concurrents. Chaque décoration par catégorie (maison - fenêtres et jardins - balcon, résidence) était évaluée selon des critères précis qui prenaient en compte l'impression d'ensemble, l'originalité de la décoration et le respect du thème de Noël. Une grille d'évaluation qui pouvait rapporter jusqu'à 30 points et permettait un classement objectif, avec à la clef, des bons d'achat chez les commerçants rungissois, de 15 à 180 euros selon le nombre de points obtenus. Bravo à tous!





19 décembre

# Féerries de Noël

En attendant la nuit de Noël, chaque soir à partir du 19 décembre, le parc de la mairie d'honneur devenait féérique. Éclairages et mises en scène de tableaux, tout concordait à créer un univers poétique, onirique qui permettait de rentrer de plain-pied dans la magie de Noël. Avec bien sûr la présence du père Noël!

Ce village, entièrement imaginé et réalisé par le Service bâtiment de la Ville de Rungis a émerveillé petits et grands Rungissois qui ont pu également partager ces moments enchantés au rythme des animations proposées par le conservatoire ou la ludothèque. Ce village était visible jusqu'au 3 janvier à la nuit tombée...

Un immense bravo aux agents pour leur talent et leur créativité!





© P. Stisi

# Distribution de chocolats chez Simon de Cyrène

La Ville est venue déposer quelques petites douceurs chocolatées aux résidents des maisons partagées, Simon de Cyrène, quelques jours avant Noël. Un cadeau gourmand fort apprécié.



## L'énorme succès du Téléthon 2025



Le **Téléthon** à Rungis est chaque année organisé par l'association Vroumm. Et chaque année des centaines de Rungissois s'investissent, soit en étant bénévoles-supports de Vroumm, soit en organisant des manifestations dont le bénéfice est reversé à Vroumm, soit en participant simplement à ces manifestations. Ce merveilleux investissement solidaire fait grandir chaque année la somme récoltée.

Ainsi, entre toutes les activités organisées entre novembre et décembre 2025, ce sont **54 904 €** qui ont été recueillis.

En ajoutant les courses solidaires du printemps qui avaient déjà lancé le processus, l'association Vroumm a reversé à l'AFM pour l'année 2025, la somme de **69 725,50 €**. Bravo et merci à tous !



## Vie des ACM Ritualisation chorale

Tout a commencé par le constat fait par l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs La Grange : «les enfants, en élémentaire, ne chantent plus pendant le temps de loisirs» ! Alors qu'on le sait bien ; rien ne vaut une petite chanson fredonnée ou lancée à tue-tête, ensemble et avec cœur. Elle crée des souvenirs. Elle aide à la cohésion d'équipe ! Et parfois elle reste toute la journée dans la tête... Les animateurs ont donc décidé de remettre au goût du jour ce «fondamental» de l'animation, qui semble s'être dilué avec le temps. Et pour cela, ils ont eu l'idée de créer un rituel convivial et collectif, pour bien démarrer la journée.

Chaque mercredi matin, durant 15 minutes, on débute les activités avec une chanson des années 80 et 90 reprise en choeur par la chorale formée pour l'occasion. Et ça marche ! Les enfants sont heureux et adhèrent. Ils participent. Tout le monde chante et passe un bon moment. Et de semaine en semaine, le répertoire s'agrandit. Si bien qu'il est prévu d'édition un carnet où seront regroupées toutes les chansons apprises au cours de l'année.



## Projets de travaux dans la maison : pensez déclaration préalable

### Projets de travaux dans la maison : pensez déclaration préalable

Une envie d'agrandissement, de ravalement, d'aménagement de combles ou d'installation d'un abri de jardin ? Ou bien d'un tout autre projet qui crée une « emprise au sol » ? Savez-vous que pour tout projet de ce type, **vous devez obligatoirement déposer en mairie une déclaration préalable**, ou pour tout projet créant plus de 40 m<sup>2</sup> de surface supplémentaire, ou tout projet de plus de 150 m<sup>2</sup> au total, un permis de construire. Voici une page à conserver si vous envisagez de procéder à quelques travaux particuliers.

### Quels sont les cas qui nécessitent une demande préalable :

- Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment (toiture, menuiseries, portes, fenêtres, fenêtres de toit, volets de forme et/ou de couleur différentes, création d'une ouverture, ravalement de façade...),
- Modification, installation ou création d'un nouveau portail, portillon, clôtures, mur,
- Installation d'une piscine, SPA, jacuzzi,
- Création d'une cave
- Construction d'un abri de jardin, installation d'un bûcher,
- Installation d'une serre,
- Construction d'une véranda,
- Construction d'un garage,
- Construction d'une pergola, un « carport »,
- Construction d'une terrasse,
- Pose de boîtier de climatisation ou de pompe à chaleur,
- Pose de panneaux solaires,
- Installation d'une caravane, d'une « tiny house »,
- Agrandissement et surélévation d'une maison individuelle,
- Aménagement de combles,
- Transformation d'un garage en chambre,
- Coupe et abatage d'arbres.

**Mais attention :** certaines haies végétales sont protégées sur la commune, article L 151-23 du code de l'urbanisme).

### À NOTER

Certains travaux d'agrandissement, d'aménagement, ou d'élévation nécessitent la création de places de stationnement supplémentaires.

Attention ! Les constructions qui consomment de nouvelles surfaces au sol doivent aussi respecter une proportion minimale de pleine terre. Cette proportion varie selon les secteurs. Pour les secteurs pavillonnaires, elle représente 30% environ de la surface de la parcelle.

### Qui peut déposer une déclaration préalable ?

La déclaration préalable (DP) peut être établie par les personnes suivantes :

- Propriétaire(s) du terrain ou leur mandataire : personne chargée par une autre de la représenter et d'agir en son nom, comme une entreprise par exemple,
- Acquéreur du bien,
- Personnes en indivision : situation dans laquelle deux ou plusieurs personnes sont propriétaires ensemble d'une même chose ou d'un même ensemble de choses
- Syndic : Personne (professionnel ou copropriétaire bénévole) chargée d'assurer la gestion administrative, technique, financière et comptable de la copropriété et copropriétaire
- Bénéficiaire d'une expropriation.



### Où doit-on faire la demande ?

Au Service urbanisme de la Ville de Rungis situé à l'hôtel de Ville, rue Sainte Geneviève (pour des travaux sur votre résidence rungissoise).

Vous pouvez également :

- télécharger le formulaire à l'adresse suivante :
- déposer un dossier au format numérique via le site Internet de la Ville en suivant le tutoriel :



### Quel est le délai d'instruction ?

Un délai d'un mois est requis à compter de la date de dépôt du dossier. Si votre secteur est situé dans la zone soumise au regard des Architectes des Bâtiments de France (aux abords de monuments historiques comme l'église et les différents regards de la commune), le délai est prorogé d'un mois. Dans le cas de pièces manquantes, le délai peut être rallongé.

### À NOTER

#### Le défaut de déclaration préalable OU de permis de construire constitue une infraction aux règles d'urbanisme, auquel cas la commune se réserve la possibilité de :

- Procéder à l'arrêt immédiat des chantiers
- Requérir la démolition totale de ce qui a été avancé
- Exiger la mise en conformité des bâtisses selon l'article L.480-14 du Code de l'Urbanisme
- Appliquer une astreinte journalière en cas de refus de mise en conformité.

## Inscriptions pour les prochaines vacances

Pour participer aux activités du CISL et des Accueils de Loisirs, pensez à inscrire vos enfants via le portail familles.

**Dates d'inscriptions :** du lundi 2 février au dimanche 8 février via le portail familles.

**Date des vacances solaires :** du vendredi 20 février après la classe au lundi 9 mars au matin.

## Inscriptions à l'école Maternelle, c'est maintenant !

**Inscriptions scolaires 2026 pour les enfants nés en 2023 pour la prochaine rentrée de septembre :** à effectuer en mairie au service éducation entre le 2 février et le 27 mars 2026, du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

## BON À SAVOIR

### Rejoignez le CCAS

Vous êtes Rungissois, et :

- vous avez ou aurez 67 ans au cours de l'année.
- Vous avez 65 ans, mais vous n'êtes pas soumis à l'impôt sur le revenu.
- Vous avez plus de 50 ans, mais vous êtes atteint d'un handicap avec un taux d'incapacité de 80 %.



C'est donc le moment de vous inscrire au Centre Communal d'Action Sociale !

Ainsi tout au long de l'année pourrez-vous participer aux nombreuses activités proposées : banquets, sorties, voyages, ateliers divers... **De plus, n'hésitez pas à consulter le site de la Ville de Rungis, à la rubrique Au quotidien > Seniors Handicap.** Régulièrement, des informations vous concernant sont mises en ligne.

**Renseignements et inscriptions : CCAS 01.45.12.80.51**

### Allocation bon énergie

Critères d'éligibilité, cumulatifs :

- Avoir sa résidence principale sur la Ville de Rungis depuis 3 mois au minimum,
- Avoir un quotient familial compris entre 1 et 3, et dont l'un des adultes perçoit au moins l'une des allocations suivantes :
  - Le complément de ressources du CCAS,
  - L'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA),
  - Le Revenu de Solidarité Active (RSA),
  - L'Allocation Adulte Handicapé (AAH),
  - L'Allocation Supplémentaire d'Invalidité.

Attention : prise en compte de l'ensemble des ressources du foyer.

**Cette allocation est soumise à la présentation des pièces justificatives suivantes :**

- une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour) pour tous les membres du foyer ;
- le dernier avis d'imposition sur les revenus, avec une domiciliation fiscale sur la commune de Rungis pour l'ensemble des membres du foyer ;
- un justificatif récent des dépenses liées au logement : facture ou échéancier d'électricité, de gaz ou d'eau, relevé de charges de copropriété ou quittance de loyer ;
- un justificatif récent de prestations sociales : allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), relevé CAF ou allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) ;
- le relevé d'identité bancaire (RIB) du ou des fournisseurs d'énergie ou du bailleur.

**Montant :** l'aide s'élève à 279 €, elle est versée une fois par an et par foyer, directement au(x) fournisseur(s) d'énergie ou au bailleur, via un mandat administratif.

**Dépôt du dossier de demande de l'allocation : démarches en ligne et à l'accueil du CCAS du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2026.**

**Renseignements :**  
**CCAS 01.45.12.80.51**



4 février

### Chandeleur avec le CCAS

« Quand on fait des crêpes chez nous, ma mère vous invite. Quand on fait des crêpes chez nous, elle vous invite tous ! » Vous connaissez cette comptine enfantine que l'on apprenait enfant au moment de la Chandeleur ? Et bien le CCAS propose une « crêpes party » à l'occasion de la Chandeleur traditionnellement fêtée le 2 février. Et si vous êtes inscrit du CCAS, vous êtes invité ! **Mercredi 4 février à 14h30 « Crêpes party » !** Au programme : cuisson et dégustation de crêpes. Les petits-enfants des participants seront les bienvenus. À la Bergerie

**Sur inscription au CCAS renseignements au 01.45.12.80.51**

**Le CCAS sera exceptionnellement fermé le lundi 16/02/26 de 14h à 17h et le mardi 17/02/26 de 9h à 12h.**

7 février

### Café des aidants

Régulièrement, le CCAS propose un accompagnement pour les aidants familiaux. Le prochain aura lieu **de 10h à 12h le samedi 7 février**, salle Robert Doisneau au 21 rue Sainte-Geneviève. Le thème : « **Aidants : quand les émotions débordent, gestion des émotions: colère, fatigue et limites personnelles** ».

Une psychologue expérimentée animera ce groupe de paroles, autour d'un petit déjeuner convivial.

**Gratuit. Sur inscription au CCAS 01.45.12.80.51**



7 février

### Loto nocturne du Comité Des Fêtes

Venez tenter votre chance au « **Loto nocturne** » du Comité des Fêtes. Rendez-vous à partir de 19h30 à la Grange Sainte-Geneviève. 2€ le carton. 5 cartons maximum par personne. Buvette sur place. Nombreux lots à gagner parmi lesquels des places pour Disneyland Paris et le Parc Astérix...

14 février

### Enjoy english avec le Comité de jumelage anglais



La ludothèque en partenariat avec le Comité de jumelage anglais propose une découverte de jeux « in English » à la ludothèque animée par les membres du Comité de jumelage de Rungis. Pour les enfants de 6 à 11 ans.

**Réservation et inscriptions auprès de la ludothèque 01.79.61.61.26 ou sur l'agenda de la multithèque.**

Rappel

### Trêve hivernale pour la collecte des végétaux

**La collecte des déchets verts** du lundi matin est suspendue durant l'hiver depuis le 15 décembre. Elle reprendra avec l'arrivée du printemps le 2 mars 2026.

## Pensez KSR !

Faire du sport après les fêtes de fin d'année est une excellente idée non seulement pour retrouver un rythme sain après les repas riches, mais aussi pour repartir du bon pied pour la nouvelle année. Alors, pourquoi ne pas essayer le karaté, le body karaté ou tout simplement le renforcement musculaire.

**Le karaté** est un sport complet qui combine **discipline, techniques de défense, force mentale et amélioration de la condition physique**. Que ce soit pour se défouler, améliorer sa condition physique ou apprendre à se défendre, le karaté est accessible à tous les niveaux.



**Le body karaté** est un excellent choix pour reprendre le sport : dynamique, complet, ludique et accessible à tous les niveaux. C'est une discipline de fitness inspirée des mouvements du karaté, pratiqués **sans contact**, en musique. Idéal pour se remettre en forme, brûler des calories, améliorer la coordination et se dérouler !

**Le renforcement musculaire** est une excellente décision pour améliorer sa condition physique, augmenter sa force, son endurance et même son métabolisme. C'est aussi un moyen efficace de prévenir les blessures et de sculpter son corps. Venez les rejoindre pour effectuer un cours d'essai sans engagement pour découvrir ces activités.

Pour en savoir plus : [karaterungis@gmail.com](mailto:karaterungis@gmail.com)  
Site internet : <http://www.karate-rungis.com/>

## Une navette rungissoise pour aller à Orly

Comme bon nombre de villes de France, Rungis perçoit de la part des hôteliers et de certains établissements logeant du public, une taxe dite de séjour. C'est la Ville qui fixe le montant. Cet impôt rapporte à la collectivité, près de 480 000 euros. Une manne financière réinvestie par la Ville dans la prise en charge d'une navette reliant tous les hôtels de la Zone Delta à l'aéroport d'Orly. **Cette navette n'est pas prioritairement dédiée aux Rungissois, mais bien aux résidents des hôtels.** Cependant, les Rungissois souhaitant se rendre à Orly ou en revenir peuvent l'emprunter. Pour connaître l'itinéraire, les différents arrêts et l'horaire des fréquences, se connecter à : <http://greenline.nuamouv.com/> et sélectionner son lieu de départ.

### Rappel

## Complément de ressources

Le complément de ressources est une aide facultative que la Ville de Rungis attribue en faveur des personnes retraitées, seules ou en couples, locataires ou propriétaires, aux revenus modestes. La référence pour calculer le montant de l'aide apportée est le montant de l'ASPA. Cette allocation est versée mensuellement, pour une année, selon les montants maximums et la composition du foyer.

Pour bénéficier de cette allocation rungissoise, il faut : exclusivement résider de manière effective et à titre principal, plus de huit mois par an sur la commune, depuis trois mois au minimum, et apporter la copie des pièces justificatives suivantes :

- Une pièce d'identité, un passeport ou une carte de séjour en cours de validité ;
- Un avis d'échéance ou une quittance de loyer ou la dernière taxe foncière ;
- Les deux derniers avis d'imposition sur les revenus, avec domiciliation fiscale sur la commune de Rungis ;
- Les bulletins de décompte de l'ensemble des pensions versées en France et à l'étranger par les différentes caisses de retraite des 12 derniers mois y compris le mois de janvier 2026 (pension revalorisée annuellement) ;
- RIB du bénéficiaire.

**Date du dépôt des dossiers au CCAS :  
du 5 janvier au 28 février 2026.**

Renseignements : 01.45.12.80.51

## Attention Arnaque au changement de bac poubelle

Une nouvelle arnaque circule actuellement dans Rungis. Elle vise principalement les personnes vulnérables. Des personnes se font passer pour des agents communaux ou agents des sociétés de ramassage des ordures et prétextant le changement des bacs et poubelles par des nouveaux, réclament un paiement. Evidemment tout cela est faux ! Les escrocs empochent la somme, et s'en vont. Aucun agent de la Ville ne démarche les particuliers !

Dans le cas où vous seriez sollicités par de telles personnes prévenir aussitôt le poste de police : **08 00 94 150**, et/ou la mairie municipale : **01.45.12.80.00**.



## Séjour Poney

Le Service éducation organise un séjour pour les enfants en Grande Section de maternelle durant la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de printemps 2026. Ce séjour a été pensé pour les enfants : *un premier départ de 5 jours (4 « dodos ») sans les parents avec ses camarades et des animateurs connus.*

- Effectif : 25 enfants
- Equipe d'animation de la Ville, direction : Gaëtan LAINÉ
- 5 jours : **du lundi 20 avril (au matin) au vendredi 24 avril 2026 (retour en fin d'après-midi)**
- A 1h30 de Rungis en car, dans l'Yonne, à Mont St Sulpice, dans un centre agréé pour recevoir des enfants d'âge maternelle, des chambres de 2 à 6 couchages.

### Activités principales :

- Poney : 5 séances
- Cirque : 3 séances
- Toutes les activités ont lieu sur place dans le centre
- Sans oublier les autres activités, les veillées et les surprises organisées par les animateurs.

Pour connaître des conditions d'hébergement et le déroulement du séjour et pour avoir des renseignements avant la préinscription, une réunion en présence du directeur du séjour aura lieu le **jeudi 5 février 2026 à 18h30**.



**Les préinscriptions se font directement sur le portail familles du 9 février au 13 février 2026.**

DEPUIS LE DÉBUT DE LA MANDATURE,  
LES CONSEILS MUNICIPAUX SONT FILMÉS  
EN DIRECT ET VISIBLES À L'INFINI.



Il suffit de se connecter  
à la chaîne YouTube  
de la Ville de Rungis :

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :  
DATE NON FIXÉE

## Tribunes de l'opposition

Sous la responsabilité de leurs auteurs, cette tribune n'engage en aucune façon la Ville.

### GROUPE RUNGIS - AGISONS ENSEMBLE

CECI EST NOTRE DERNIERE TRIBUNE... AU-REVOIR ET MERCI À TOUS CEUX QUI NOUS ONT FAIT CONFIANCE !

Nous avons appris dernièrement que le présent journal est le dernier de cette mandature municipale, donc notre dernière occasion de nous exprimer dans une « tribune d'opposition ».

En effet, comme vous êtes déjà nombreux à le savoir, nous ne représenterons pas de liste pour l'élection municipale de mars prochain. Cette décision a été difficile à prendre, mais il nous semble évident que nous aurions peu de chances de remporter cette élection. Or il faut investir beaucoup de fonds et d'énergie pour mener une campagne, et ensuite beaucoup de travail, de temps et de motivation pour accomplir un mandat d'opposition, rester informés des sujets à traiter, aller chercher des informations, se rendre disponibles selon un calendrier qui nous est parfois imposé... bref, pour ne pas se décourager !

Certes, une opposition en Conseil municipal est bienvenue, voire nécessaire. Certains dossiers ont évolué, parfois marginalement (mais c'est déjà ça !), souvent en sourdine, grâce à nos interventions ou nos prises de positions. Il est donc très regrettable qu'il n'y ait pas de voix d'opposition dans le prochain Conseil municipal, sauf surprise de dernier moment. Alors amis Rungissois, si vous avez envie de faire entendre vos idées, de faire avancer vos projets, de faire bouger les lignes, commencez à penser aux élections de 2032 ! Il n'est jamais trop tôt pour se lancer dans l'aventure et se faire connaître.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont accompagnés, nos colistiers qui se sont engagés à nos côtés il y a 6 ans, et tous ceux qui nous ont aidés, encouragés, qui nous ont fait confiance, qui se sont adressés à nous durant cette mandature. C'est grâce à

vous et pour vous que nous avons tenu !

Cependant, l'aventure se poursuit pour deux d'entre nous dont vous pourrez lire le message ci-dessous. Nous comptons sur elles pour continuer à faire valoir nos idées dans les années à venir.

Bonne continuation à tous nos amis Rungissois, et à très bientôt au fil de nos rencontres dans les rues, les commerces, les associations de notre belle ville.

**Béatrice Willem et les élus de Rungis – Agissons ensemble :**  
Jean-Denis Béquin, Corinne Reiter, Dominique Gasser, Aurélie Banyuls

### Message de Corinne Reiter et Aurélie Banyuls :

Elues du groupe « Rungis – Agissons ensemble », ayant fait partie de l'équipe municipale de la majorité avec Raymond Charresson entre 2014 et 2020, nous avons été approchées par Bruno Marcillaud afin de rejoindre l'équipe « de L'Ambition pour Rungis » pour le mandat 2026-2032.

Après réflexion, nous avons décidé d'accepter cette proposition qui nous permettra de mettre nos expériences et nos compétences au service de nos concitoyens et de notre ville, et de continuer à porter les valeurs que nous avons toujours défendues au sein du futur Conseil Municipal renouvelé.

# SORTIR À RUNGIS

THÉÂTRE - CINÉMA - EXPOSITION - CONCERT - DANSE - CONFÉRENCE - BIEN-ÊTRE

Renseignements et réservations  
01.45.60.79.05  
[www.theatre-rungis.fr](http://www.theatre-rungis.fr)

le  
théâtre  
de  
Rungis

## Vendredi 6 février à 20h30 PLONGEZ DANS UNE EXPÉRIENCE SENSORIELLE INÉDITE !

*In Vista* est une expérience visuelle unique où la danse et la vidéo se créent sous nos yeux. Sur scène, une caméra en mouvement filme les danseurs en direct, pendant que les images apparaissent aussitôt à l'écran. Le public voit à la fois le film et sa fabrication, comme un jeu fascinant entre corps, regard et image. Peu à peu, nos repères changent et la danse se révèle autrement. Un spectacle surprenant et joyeux, qui donne envie de se laisser porter et de regarder le mouvement avec des yeux neufs.

**In Vista. Cie Contrepoint, Yan Raballand. Danse.**  
1h / dès 7 ans / Tarifs 20€, 16€ et 5€.  
Au Théâtre de Rungis.



© Julie Cherkli

## Mercredi 11 février à 19h VENEZ DISCUTER D'ART !

Un mercredi soir par mois, nous parlons d'art avec Louis Gevart, historien de l'art. Dans un format convivial, le conférencier présente un artiste ou un thème artistique, avec pour support des images projetées.

Le thème du mois : *Jean Dubuffet (1901-1985) : de l'Art brut à l'anarchitecture.*

Passionnés, curieux, érudits, néophytes... sont les bienvenus, le propos est accessible et vivant.

**Les mercredis de l'histoire de l'art.**  
1h30 / Tarifs 8€ la séance.  
Aux Parasols. Théâtre de Rungis.  
Retrouvez toutes les dates sur notre site internet.

Jeudi 12 février à 20h30

## REDÉCOUVREZ UN CLASSIQUE REVISITÉ

Une mise en scène endiablée qui laisse toute sa place à la bouffonnerie de la comédie de Shakespeare. Les marionnettes se prêtent à la mise en scène du monde fantastique des fées et donnent corps à ce vaudeville virevoltant qui est un véritable enchantement visuel et scénographique.

**Le Songe d'une nuit d'été. Théâtre et marionnettes.**  
1h40 / dès 14 ans / Tarifs 20€, 16€ et 5€.  
Au Théâtre de Rungis.



© Debby Termonia

Mardi 17 février à 20h30

## VIVEZ LE CIRQUE AU COEUR DES PIERRES

*Un autre monde est possible, il existe.* En présence de Tristan Garcia, philosophe et écrivain.

En mêlant visuel et suspension aérienne, cette pièce, inspirée d'un récit amérindien qui conte la chute du ciel, va s'employer avec grâce, douceur et bienveillance, à refonder un nouvel équilibre pour le salut de tous. Magnifique et sensible !

**Bord de scène à l'issue de la représentation :** Un autre monde est possible, il existe.

En présence de Tristan Garcia, philosophe et écrivain.

**Le Bruit des Pierres. Maison Courbe. Cirque.**  
1h / dès 7 ans / Tarifs 20€, 16€ et 5€.  
Au Théâtre de Rungis.



© Christophe Raynaud De Lage

**Jeudi 19 février à 12h30**

## DÉJEUNEZ AU THÉÂTRE

Mi-femme, mi-cerf, créature mythologique et burlesque, Léone surgit, perchée avec sa coiffe aux bois de cerfs et son ukulélé. « Je suis comme je suis », annonce-t-elle, ouvrant un spectacle plein d'humour et de panache. Elle y mêle son histoire à celle de Clémentine Delait, la femme à barbe, qui, en assumant sa pilosité extraordinaire, a vu le monde s'ouvrir. Entre confidences et chansons de Fréhel, Léone livre le récit « audacieux » de cette femme étonnante. Une ode réjouissante aux singularités, portée par Adèle Bachet et l'écriture de Sandrine Nicolas.

**Léone, une histoire à poils. Échos tangibles.**

**Théâtre / midi au Théâtre.**

*35 min / dès 9 ans / Tarif unique 12€ (spectacle + repas).*

*Au Théâtre de Rungis.*



© DR

**Du 15 janvier au 18 avril**

## EXPOSITION

Depuis 2018, la Compagnie Contrepoin - Yan Raballand, en collaboration avec le chorégraphe et réalisateur Jean-Camille Goimard, mène un projet singulier : une collection de courts-métrages dansés réalisés avec des groupes d'interprètes amateurs rencontrés au fil des territoires traversés. Chaque film naît d'un temps de rencontre, de création et de partage. Tournés dans des lieux atypiques, ces courts-métrages investissent l'espace avec poésie et inventivité. Pensées avec et pour des interprètes venus d'horizons variés, ces créations forment une constellation de vingt « vidéo-dances » construites autour de chansons d'amour emblématiques. Chaque œuvre capture un instant de grâce partagé, une trace sensible de la rencontre entre des corps, un lieu et une musique.

**À cette collection s'est ajouté un nouveau film, réalisé avec les élèves des classes de danse du conservatoire de Rungis.** Il est intégré à l'exposition et projeté aux côtés des autres créations, prolongeant ainsi l'esprit participatif et collectif du projet. Une invitation à découvrir ce que la danse fait aux lieux... et ce que les lieux inspirent aux corps.

**Exposition en lien avec le spectacle *In Vista*, le vendredi 6 février au Théâtre.**

Bulle chorégraphique rungissoise présentée le soir du spectacle et jusqu'au 18 avril.

**Bulles Chorégraphiques Yan Raballand et Jean-Camille Goimard. Exposition.**

*Entrée libre du lundi au vendredi de 14h à 18h30 et les soirs de spectacle.*

*Au Théâtre de Rungis.*



© Jean-Camille Goimard

## AVEC LA LUDOTHEQUE

**Samedi 7 février à 14h et à 16h15**

### ATELIER BRICKWAR GAME

Tu veux vivre l'aventure ? Faire des lancers de dés à tout-va et faire mordre la poussière à ton adversaire ? Alors viens vivre l'expérience Brickwar game ! Avec Anima'terre.

*Tranche d'âge : + de 8 ans*

*Nombre de participants : 12 participants max par créneau.*

*Heure publique : de 14h à 16h et de 16h15 à 18h15.*

**Vendredi 13 février de 19h à 22h**

### NOCTURNE ADULTE

Rejoignez l'équipe de la ludothèque pour une soirée spéciale dédiée aux plus grands, où le rire et la découverte sont au rendez-vous. Cette nocturne est l'occasion parfaite pour s'amuser ensemble. Pour rendre la soirée encore plus conviviale, chaque participant peut apporter ses spécialités culinaires et les partager avec tout le monde. Venez passer un moment ludique, mêlant jeux et bonne humeur.

**Samedi 14 février de 14h30 à 15h30**

### ENJOY ENGLISH

Le comité de jumelage propose en partenariat avec la ludothèque un atelier **Enjoy English** pour les enfants de 6 à 11 ans. Une découverte de jeux « *in English of course* » à la ludothèque animée par le Comité de jumelage de Rungis.

*Tranche d'âge : 6-11 ans*

*Nombre de participant : 12 enfants maximum*

## AVEC LE CONSERVATOIRE

**Mercredi 4 février à 20h30**

### OPÉRETTE "BELLE LURETTE" DE JACQUES OFFENBACH.

Orchestre du Théâtre de Rungis (OTR) et les Tréteaux Lyriques. Laurent Goossaert, direction

*Réservations billetterie du Théâtre 01.45.60.79.00*

*Théâtre de Rungis*

*Tarif 5€ au profit de l'association "Clowns Z'hôpitaux"*



**Samedi 14 février à 20h30**

### CONCERT SPÉCIAL ST VALENTIN

avec les ateliers de Musiques Actuelles Amplifiées (MAA) et l'orchestre cordes & piano.

*Réservation au 01.45.12.80.87*

*Auditorium du conservatoire*

**Jeudi 19 février à 20h30**

### CONCERT JAZZ "JOËL BOUQUET'S ATELIERS"

Le rendez-vous annuel des amoureux du jazz, une soirée pour découvrir ou redécouvrir les grands standards.

*Entrée libre sur réservation au 01.45.12.80.87*

*Auditorium du conservatoire*

### AUDITIONS DE CLASSES

**Mardi 10 février à 19h**

Classe de flûte de **Franck Masquelier**

**Mercredi 18 février à 19h**

Classe de piano de **Clotilde Proust**

### KIOSQUES

**Jeudi 12 février à 19h**

Cuivres et percussions

**Mardi 17 février à 19h**

Les élèves

## AVEC LA MÉDIATHÈQUE

**Mardi 3 février de 10h à 11h**

### LE MARDI DES TOUT-PETITS

Retrouvez Laura, notre référente petite enfance, pour des lectures, jeux de doigts et comptines adaptés aux tout-petits. Séance ouverte aux parents et également aux assistantes maternelles, grands-parents...

*Enfants de 0 à 3 ans.*

*Sur inscription au 01.79 61.61.61  
ou sur le site de la médiathèque.*

**Du vendredi 6 au mercredi 25 février**

### EXPOSITION PRINTEMPS DES POÈTES

En partenariat avec l'association « W ou l'atelier d'écriture ». Les textes exposés, réalisés lors des ateliers d'écriture mensuels de l'association, animés par un auteur, sont présentés sous la forme d'un parcours littéraire au sein de la médiathèque.

Au détour des rayonnages et des espaces de lecture, le public est ainsi invité à une déambulation littéraire, ponctuée de textes courts, intimes et poétiques, reflets de la diversité des voix et des sensibilités des participants. Une invitation à se laisser surprendre par l'écriture et à goûter au plaisir de lire et d'écrire autrement.

*Entrée libre.*

**Samedi 7 février à 10h30**

### LES RACONTINES

Venez écouter Laura pour un moment de partage autour de lectures, jeux de doigts et comptines adaptés aux tout-petits.

*Enfants de 0 à 3 ans.*

*Sur inscription au 01.79 61.61.61  
ou sur le site de la médiathèque.*

**Samedi 14 février à 15h30**

### LECTURE À HAUTE VOIX

Dans cette lecture partagée, retrouvez des textes de différents humoristes français et quelques chansons en guise de fantaisie.

*Entrée libre. Renseignements au 01.79 61.61.61 ou sur le site de la médiathèque.*

**Samedi 21 février à 11h**

### « CLUB LECTURE »

Un samedi par mois, retrouvez les bibliothécaires pour un temps d'échange autour de la lecture !

Chaque rencontre est consacrée à une thématique différente : les bibliothécaires vous présenteront leurs conseils lecture, et chacun pourra partager ses découvertes, ses coups de cœur... ou ses déceptions ! Ce mois-ci, la séance sera placée sous le signe de la rentrée littéraire d'hiver.

N'hésitez pas à apporter votre livre du moment pour le faire découvrir aux autres participants.

*Adulte. Entrée libre.*

Le Comité des Fêtes vous propose le

# LOTO NOCTURNE

**SAMEDI 7 FÉVRIER 2026**

19H30 OUVERTURE DES PORTES

GRANGE SAINTE-GENEVIÈVE

5 rue Sainte-Geneviève - Rungis

NOMBREUX LOTS À GAGNER :

PLACES DISNEYLAND PARIS - ASTÉRIX, LEGO, ETC...

**2 € le carton**

5 cartons max.  
par personne

PLACES LIMITÉES

BUVETTE  
SUR PLACE

CB ACCEPTÉE

# LOTO



## PHARMACIES DE GARDE

WWW.ARS.ILEDEFRANCE.SANTE.FR



### Dimanche 1<sup>er</sup> février

#### PHARMACIE BELLE ÉPINE

Cc Belle Épine porte 3  
94320 THIAIS  
Tél. : 01 46 86 39 64

#### PHARMACIE DU CENTRE CHARCOT

10 rue du docteur Charcot  
94260 FRESNES  
Tél. : 01 46 60 05 65

### Dimanche 22 février

#### PHARMACIE PRINCIPALE

155 rue de Bicêtre  
94240 L'HAÿ-LES-ROSES  
Tél. : 09 53 36 02 97

#### PHARMACIE DU TRAMWAY

25 boulevard de Stalingrad  
94320 THIAIS  
Tél. : 01 46 80 07 29

### Dimanche 15 mars

#### PHARMACIE DE LA COROLLE

108 rue de Chevilly  
94240 L'HAÿ-LES-ROSES  
Tél. : 01 46 87 70 56

#### PHARMACIE DE LA GARE DE CHOisy

Ccial résidence du parc  
4 avenue Anatole France  
94600 CHOisy LE ROI  
Tél. : 01 48 84 75 34

### Dimanche 22 mars

#### PHARMACIE DES ANTES

16-18 place Louis XIII  
94150 RUNGIS  
Tél. : 01 46 86 19 00

#### PHARMACIE DU PONT

46 avenue de la division Leclerc  
92160 ANTONY  
Tél. : 01 46 66 01 79

### Dimanche 8 février

#### PHARMACIE LE PÔLE D'ANTONY

136 rue Pascal  
92160 ANTONY  
Tél. : 01 42 37 41 84

#### PHARMACIE DJAMBIBSSIE

18 rue Henri Thirard  
94240 L'HAÿ-LES-ROSES  
Tél. : 01 46 64 49 39

### Dimanche 1<sup>er</sup> mars

#### PHARMACIE DES ROSES

55 rue de Bicêtre  
94240 L'HAÿ-LES-ROSES  
Tél. : 01 45 60 49 34

#### PHARMACIE HAMARSY

123 avenue Aristide Briand  
92160 ANTONY  
Tél. : 09 66 41 22 86

### Dimanche 15 février

#### PHARMACIE DE LA TUILERIE

35 rue Henri Barbusse  
94260 FRESNES  
Tél. : 01 42 37 22 93

#### PHARMACIE MIMOUN

75 avenue des martyrs  
de Chateaubriant  
94310 ORLY  
Tél. : 01 48 53 17 73

### Dimanche 8 mars

#### PHARMACIE BITTANTE

43 avenue Franklin Roosevelt  
94550 CHEVILLY-LARUE  
Tél. : 01 46 86 61 01

#### PHARMACIE DU SOLEIL

1 avenue René Panhard  
94320 THIAIS  
Tél. : 01 48 84 70 23

## COLLECTES MÉNAGÈRES SUR TOUTE LA VILLE

février 2026

Lun	Mar	Mer	jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

■ Déchets recyclables quartier des Antes

■ Déchets recyclables Bourg ancien et quartier du Lagué

■ Ordures ménagères

■ Verres

■ Collecte des encombrants (Habitations collectives)

Enlèvement des encombrants des pavillons : le passage se fait sur rendez-vous après avoir téléphoné au 01.78.18.22.23, ou via l'application mobile rendez-vous déchets (accès 24/24 et 7 j/7).



# RUNGIS

## P R A T I Q U E



Les Tréteaux Lyriques  
présentent

## Belle Lurette

Opéra-comique en trois actes  
de J. Offenbach

Mise en scène Yves Coufray  
Direction musicale Laurent Goossaert  
avec l'orchestre du théâtre de Rungis

Infos et réservations:  
www.theatredugymnase.com  
01 42 46 19 79

Du 9 janvier  
Au 1<sup>er</sup> février 2026

Théâtre du Gymnase  
38 Bd de Bonne Nouvelle  
75010 Paris

THEATRE DU GYMNASIE



m:rage

Chaque mois dans cet encart, des informations à conserver.

# MENUS



# SCOLAIRES



lundi 2 février	mardi 3 février	mercredi 4 février	jeudi 5 février	vendredi 6 février	lundi 16 février	mardi 17 février	mercredi 18 février	jeudi 19 février	vendredi 20 février
Crêpe emmental Merlu sauce épices douces Haricots verts à l'ail Fruit de saison	Salade verte vinaigrette Sauté de porc sauce estragon Spaghettis et mozzarella râpé Fruit de saison	Aiguillettes de poulet sauce curry Brocolis persillés Carré Beignet chocolat	Carottes râpées vinaigrette Rôti de veau au jus d'herbe Lentilles Gélifié vanille nappé de caramel	<b>Menu végétarien</b> Soupe poireau pomme de terre Couscous végétal aux 5 légumes et raisins secs Cantal Compote pomme abricots	Salade verte vinaigrette Emincé de dinde sauce marengo Cordiale de légumes Semoule au lait	Merlu sauce basilic Riz Camembert Compote de pomme	Carottes râpées vinaigrette Sauté de veau sauce chasseur Blé Yaourt arôme vanille	<b>Menu végétarien</b> Endives au bleu Coquillettes sauce carottes potiron mozza cheddar Emmental Fruit de saison	Soupe de lentilles et emmental Rôti de dinde sauce pomme curry crémée Légumes couscous Fruit de saison

## GOÛTER :

Pain et beurre Fromage blanc nature sucré Jus de pomme	Pain et pâte à tartiner Yaourt nature sucré Compote pomme	Cake cannelle Lait et grenade Fruit de saison	Sablé coco Petit suisse nature sucré Fruit de saison	Goûter « zéro gaspi' »	Pain et confiture Lait et grenade Fruit de saison	Cake à la fleur d'oranger Yaourt nature sucré Fruit de saison	Madeleine Fromage blanc nature sucré Fruit de saison	Pain et beurre Petit suisse nature sucré Compote pomme banane	Goûter « zéro gaspi' »
--	---	---	--	------------------------	---	---	--	---	------------------------

lundi 9 février	mardi 10 février	mercredi 11 février	jeudi 12 février	vendredi 13 février	lundi 23 février	mardi 24 février	mercredi 25 février	jeudi 26 février	vendredi 27 février
Nuggets de poulet sauce barbecue Frites Mimolette Fruit de saison	<b>Menu végétarien</b> Chou rouge vinaigrette Omelette Courgettes à l'ail et penne Munster Fromage blanc aux fruits	Soupe de brocolis et vache qui rit Colin d'Alaska sauce fruits de mer Riz Fruit de saison	Carottes râpées vinaigrette Poulet rôti sauce aux 4 épices Boulgour Fromage blanc caramel et muesli	Sauté de bœuf sauce olives Chou-fleur persillé Edam Cake au yaourt	<b>Menu végétarien</b> Salade verte vinaigrette Boulette de blé sauce tomate Epinards et torsades Petit suisse nature sucré Fruit de saison	Sauté de bœuf au jus de viande Cordiale de légumes et blé Cantal Mosaïque de fruits au sirop	Soupe Saint-Germain (pois cassés) Cordon bleu Carottes au jus Fruit de saison	Poulet rôti sauce basquaise Haricots plats Emmental Cake à la cannelle	Œufs durs mayonnaise Colin d'Alaska sauce oseille Riz Yaourt framboise

## GOÛTER :

Cookie Yaourt nature sucré Purée pomme coing	Pain Petit fromage à tartiner Fruit de saison	Pain au lait et confiture Fromage blanc nature sucré Compote pomme fraise	Pain au chocolat Lait demi-écrémé Fruit de saison	Goûter « zéro gaspi' »	Croissant Yaourt nature sucré Compote pomme poire	Pain et beurre Lait demi-écrémé Fruit de saison	Sablé coco Petit suisse nature sucré Compote pomme coing	Pain et confiture Fromage blanc nature sucré Fruit de saison	Goûter « zéro gaspi' »
--	---	---	---	------------------------	---	---	--	--	------------------------

## CONSEIL MUNICIPAL

Désormais, tous les conseils sont filmés et visibles en live ou en replay sur la chaîne YouTube de la Ville de Rungis.

Prochain Conseil municipal : date non fixée

## ÉTAT CIVIL

Du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2025

### DÉCÈS :

- 08/12/2025 : Jacky MARIE (91)
- 09/12/2025 : Marcella MUNDIM DO BOMFIM (94)
- 13/12/2025 : Fernande LACROIX (94)
- 15/12/2025 : Nelly HANNOCQUE (94)
- 18/12/2025 : Maria DINELLI (94)

## PERMANENCE DES ÉLUS

Nicolas TRYZNA, Député, reçoit sur rendez-vous en envoyant un mail à [nicolas.tryzna@assemblee-nationale.fr](mailto:nicolas.tryzna@assemblee-nationale.fr)

Patricia KORCHEF-LAMBERT, Vice-Présidente du Conseil départemental du 94, reçoit en mairie de Rungis. ► Sur rdv 01.45.12.80.29